



---

**Présidence : Croatie**

## **1082<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 19 juin 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 10 h 20

2. Président : Ambassadeur M. Horvatic

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité n'a pas approuvé le projet d'ordre du jour (FSC.GAL/42/24 OSCE+).

Président, Fédération de Russie (FSC.DEL/230/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/231/24), Canada, Ukraine (FSC.DEL/234/24), Suisse (FSC.DEL/236/24 OSCE+), Danemark, Chypre, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 3 juillet 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence

FSC.JOUR/1088  
19 June 2024

FRENCH  
Original: ENGLISH

## **NOTE DU PRÉSIDENT SUR LA 1082<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

En l'absence de consensus sur l'ordre du jour de la séance en question, le Président a mené à des consultations en personne avec les représentants des États participants.

Les États participants ci-après ont fait des déclarations au cours de ces consultations : Arménie, Ukraine (FSC.DEL/235/24 OSCE+), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, ayant souscrit à ces déclarations) (FSC.DEL/233/24), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Canada, Suisse (FSC.DEL/237/24 OSCE+) et Coordonnateur nommé par la Présidence du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (États-Unis d'Amérique) (FSC.DEL/229/24).